

Étude – traitement des rejets de substances toxiques : traitement par électrodialyse

Cette étude vise à mettre à disposition des coûts de référence des actions à mener pour la réduction des rejets de substances toxiques par traitement par électrodialyse.

› DÉFINITION

L'**électrodialyse** est un procédé de nature électrochimique. Il permet d'extraire en partie ou en totalité les ions contenus dans une solution, en conservant des substances pas ou très peu ionisées. Cette extraction est réalisée par migration au travers de membranes échangeuses d'ions soumises à un champ électrique continu.

› SUBSTANCES CONCERNÉES :

Ce traitement peut concerner les substances suivantes :

- › Plomb
- › Cadmium
- › Chrome

› SECTEURS CONCERNÉS :

Ce procédé pourrait être appliqué aux secteurs d'activité suivants, susceptibles de rejeter des effluents contenant des métaux :

- › L'industrie de traitement et de revêtement de surface
- › La fabrication d'accumulateur et de piles
- › La production et transformation de métaux non ferreux
- › Tout secteur d'activité

Toutefois, cette technique nécessite un pré-traitement très poussé et ne pourrait, en tout état de cause, être mise en œuvre que dans des cas très particuliers. Bien que l'électrodialyse mérite d'être citée dans le panel de techniques disponibles, elle n'a pas été conservée dans l'étude.

› COÛTS DE RÉFÉRENCE :

Peu de données existant sur cette technique, le coût unitaire n'a donc pas été estimé lors de l'étude.